

M 356 – 24.05

Motion du Conseil municipal de Vernier du 17 décembre 2024

relative à l'objet suivant :

OUVRIR AU PUBLIC DES MINI-PARCS

le Conseil municipal de Vernier, par 28 OUI, et 2 abstentions,

invite le Conseil administratif :

- 1 à identifier précisément ces espaces sur le territoire de la Commune ;
- 2 à aménager simplement ces mini-parcs selon les besoins du quartier, pour permettre l'accueil et le confort du public ;
- 3 à communiquer l'emplacement de ces mini-parcs à la population.

